

ARRETE MUNICIPAL N° DP/2022_387
du 21 novembre 2022
 portant règlementation du stationnement des véhicules

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE LA TÉNARÈZE

Service Police Municipale
Dossier suivi par ASVP
☎ 05.62.28.48.31
✉ asvp@condom.org

Le Maire de CONDOM,

Vu le Code de la voirie routière,

Vu le Code de la route et l'instruction ministérielle sur la signalisation routière

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 2212.1 à L2213.6,

Vu l'article R 131.13 du Code Pénal,

Vu les articles R417-10 et R417-12 du code de la route

Considérant que dans l'intérêt de la commodité et de la sécurité publique, il y a lieu de réglementer le stationnement des véhicules à l'occasion de la **Commémoration de la Journée Nationale d'Hommage « Aux Morts pour la France » pendant la Guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie,**

ARRETE

ARTICLE 1 : Pour permettre, dans de bonnes conditions et en toute sécurité, la **Commémoration de la Journée Nationale d'Hommage « Aux Morts pour la France » pendant la Guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie,** le stationnement des véhicules sera interdit,

STATIONNEMENT INTERDIT

PLACE DU SOUVENIR

Le lundi 05 décembre 2022
de 8h00 à 13h00

ARTICLE 2 : La signalisation sera mise en place par les Services Techniques Municipaux.

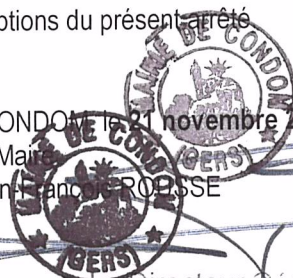
ARTICLE 3 : Toute infraction aux dispositions qui précèdent sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 4 :

- Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville
 - Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie de CONDOM,
 - Monsieur le Chef de Centre de Sapeurs-Pompiers de CONDOM
 - Monsieur le Directeur des Services Techniques Municipaux,
 - Monsieur le Chef de Police Municipale,
- sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution des prescriptions du présent arrêté.

A CONDOM le 21 novembre 2022

Le Maire
Jean-François ROUSSE



Le Directeur Général des Services

Hôtel de Ville - 38, rue Jean Jaurès - 31130 Condom

Tél.: 05 62 28 24 88 - Fax.: 05 62 28 48 32 - Courriel : mairie.condom@condom.org